



**Mairie du 15<sup>ème</sup> arrondissement**

**Direction Générale des Services**

**P.V. N° 02/XV/2008**

**CONSEIL DU 15<sup>ème</sup>  
ARRONDISSEMENT**

**Samedi 29 mars 2008**

***-Transcription des débats-***



**Claude BARRIER** : Je déclare la séance ouverte. Cette séance a été convoquée à l'invitation du Maire de Paris afin d'élire le Maire d'arrondissement du 15<sup>ème</sup> et ses Adjointes.

Le quorum étant atteint, les secrétaires de séance seront Anne-Charlotte BUFFETEAU et Philippe MOURICOU, benjamine et benjamin de notre assemblée.

L'usage veut que le Président de séance, doyen d'âge des membres du Conseil, dise quelques mots.

Je voudrais d'abord souhaiter la bienvenue à tous les Elus et les féliciter.

Pour ma part, ces élections municipales m'ont apporté tout à la fois deux nouvelles : une bonne et une autre qu'il me faut accepter. La bonne nouvelle, bien entendu, a été ma réélection et j'en remercie vivement les électeurs. L'autre nouvelle m'a été annoncée la semaine dernière, quand on m'a appris que je me trouvais être le doyen d'âge de ce nouveau Conseil d'arrondissement et qu'il m'appartiendrait en conséquence d'ouvrir, selon la tradition, cette séance.

Permettez-moi de vous dire en confidence qu'il n'est jamais très agréable d'apprendre qu'après une longue carrière au cours de laquelle on a parfois été le plus jeune de sa promotion, comme ce fut le cas lors de mon entrée à l'école de l'horlogerie de Paris, on devient, 56 ans plus tard, le doyen d'un Conseil d'arrondissement. La roue tourne et ce que fut hier le privilège de la jeunesse est devenu aujourd'hui le privilège de l'âge.

Cette fonction d'un jour est pour moi-même et toute ma famille un véritable honneur. Nous résidons tous dans cet arrondissement depuis 1939 et notre activité professionnelle s'est toujours exercée sans aucune interruption. Je me console en constatant le très grand rajeunissement de notre assemblée. Justement ces jeunes, au travers de l'implication que j'ai pour leur devenir professionnel comme pour leur bien-être, je voudrais les féliciter de prendre leurs responsabilités dans une société qu'ils veulent plus juste et plus humaine, où on les écouterait et je leur dis « oeuvrer pour les autres, ce n'est pas simplement un réel devoir, c'est aussi la condition même du bonheur ».

Notre Conseil compte, comme en 2001, 26 hommes et 26 femmes. Il a été profondément renouvelé pour plus de la moitié puisque nous accueillons aujourd'hui 27 nouveaux membres par rapport à l'équipe sortante. Cette première séance marque donc une nouvelle étape dans la vie de notre 15<sup>ème</sup>. Chacun d'entre nous, j'en suis persuadé, en mesure l'importance. Cependant j'ai à l'esprit la démarche qu'il faudra entreprendre pour venir en aide aux personnes du troisième et du quatrième âge et essayer de soulager et apaiser les souffrances de la solitude.

L'action pour notre environnement est aujourd'hui, encore plus qu'hier, d'une absolue nécessité. Que nous dit le petit bébé qui vient au monde en ce jour : voilà, j'arrive au monde, je te prête ma terre et je te demande quand tu la quitteras de me la rendre dans le même état et si tu peux l'améliorer, ce sera encore mieux. Pour préserver notre environnement, je crois plus aux médecines douces et continues qu'aux remèdes brutaux.

Les élections municipales des 9 et 16 mars derniers, ont confirmé les majorités sortantes, bien que différentes du Conseil de Paris et de notre Conseil d'arrondissement. Je formule donc le vœu que les relations entre l'Hôtel de Ville et le 15<sup>ème</sup> arrondissement gagnent en coopération afin de rendre le service plus efficace possible aux habitants du 15<sup>ème</sup>, objectif que je pense commun à tous dans ce Conseil. Nous sommes en effet réunis pour travailler au bien commun des habitants de notre arrondissement et je souhaite que les efforts de chacun concourent le mieux possible à le préserver et à le développer. C'est le sens du mandat qui nous a été confié.

Je ne reviendrai pas sur les conditions dans lesquelles s'est déroulée la campagne, elle est maintenant terminée. Aujourd'hui c'est une nouvelle étape qui s'ouvre et nos travaux doivent commencer de la façon utile et sereine qui convient à leur exercice. J'appelle à un débat libre évidemment mais aussi le plus constructif possible. Je suis persuadé que j'exprime là le vœu de chacun d'entre nous au sein de cette assemblée.

Mes chers collègues, maintenant nous allons passer à l'élection du Maire en vertu de l'article L 2122-7 du Code général des collectivités territoriales qui prévoit, je cite « Le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ».

Je voudrais savoir quels sont les candidats ?

Monsieur Alain DESTREM, je vous écoute.

**Alain DESTREM** : Monsieur le Président de séance, d'abord permettez-moi de vous remercier pour les propos que vous avez tenus car ils sont, moi qui vous connais depuis si longtemps, plein de sagesse et d'humanité. Sachez que tous les Conseils que vous

venez de prodiguer à travers vos propos, j'espère, seront repris à charge par l'ensemble des membres du Conseil d'arrondissement. Car pour vous l'âge ne compte pas. Il est en fait compensé par votre jeunesse d'esprit. Vous avez oublié de dire que vous étiez à l'initiative de nombreuses écoles au profit des jeunes pour qu'ils puissent apprendre un vrai métier, qui est celui que vous avez pratiqué.

Mes chers collègues, le temps du travail est arrivé, car en dix mois et à deux reprises, les habitants du 15<sup>ème</sup> arrondissement ont été amenés à se prononcer. J'en ai déduit qu'il en était ressorti qu'ils avaient voulu faire le choix du renouvellement, de l'émergence d'une nouvelle génération d'Elus, tout en continuant à donner leur confiance à celles et ceux qui portent leurs valeurs depuis de très nombreuses années dans cet arrondissement.

Ainsi en juin dernier, c'était l'élection à l'Assemblée Nationale de deux nouveaux Députés : Jean-François LAMOUR et Philippe GOUJON. J'en profite d'ailleurs pour informer notre Conseil, si vous ne le savez pas déjà, que Monsieur Jean-François LAMOUR a été élu ce matin Président du groupe UMP du Conseil de Paris, groupe de 55 membres.

Ensuite le 16 mars dernier, la liste « Union pour un Paris gagnant dans le 15<sup>ème</sup> », menée par Philippe GOUJON, emportait l'élection municipale avec près de 53 % des suffrages exprimés, soit un peu plus de 4300 voix d'avance sur la liste restant en lice au second tour. Cette équipe de la droite et du centre s'est voulue, comme vous l'avez rappelé Monsieur le Président, fortement renouvelée et a proposé aux habitants du 15<sup>ème</sup> de dessiner avec eux, tout au long de ces six années, un nouvel avenir pour notre arrondissement.

C'est dans cet esprit que le groupe UMP du 15<sup>ème</sup>, qui comprend 36 Elus, et qui, avec 3 Elus du nouveau centre, amènera une majorité solide de 39 Elus dans cette assemblée, tous unis autour d'une même ambition au service des habitants, propose la candidature, pour assumer la fonction de Maire du 15<sup>ème</sup> arrondissement, de celui qui saura être un Maire de conviction mais aussi soucieux de dialogue et de concertation : Monsieur Philippe GOUJON.

**Claude BARRIER** : Madame Catherine BRUNO demande la parole et je vous la passe Madame.

**Catherine BRUNO** : Merci Monsieur le Président de séance. Mes chers collègues, en ma qualité de Présidente du groupe du nouveau centre et indépendant, que nous avons constitué hier soir avec mes amies Anne TACHENE et Pascale de ZORDI, je voudrais m'associer à la proposition d'Alain DESTREM, réélu Président du groupe UMP de notre Conseil d'arrondissement, et soutenir, à mon tour, la candidature de Philippe GOUJON au poste de Maire du 15<sup>ème</sup> arrondissement.

Cette démarche est la suite logique de la campagne que nous avons faite comme représentants du nouveau centre sous la conduite de Philippe GOUJON avec toute son équipe. Nous souhaitons continuer à travailler ensemble en confiance dans le respect de nos convictions et de nos différences, dans un engagement commun au service des habitants du 15<sup>ème</sup> arrondissement et pour nous, dans une loyauté totale de notre partenariat. Je vous remercie.

**Claude BARRIER** : Merci Madame. Y a-t-il d'autres candidats ?

**Claude DARGENT** : Je voudrais m'exprimer, Monsieur le Président de séance, si vous le permettez.

**Claude BARRIER** : Monsieur DARGENT vous avez la parole.

Monsieur le Président, Chers collègues, les électeurs ont parlé. Il nous appartient ici de les entendre et surtout d'entendre leur message dans son intégralité. Les Parisiens ont donné, le 16 mars dernier, une large majorité à Bertrand DELANOË pour qu'il demeure le Maire de notre ville. Cette majorité est d'ailleurs bien plus importante que celle que les listes qu'il conduisait avaient obtenues en 2001. C'est par là qu'il nous faut commencer car nous savons, en vertu de la Loi PML que c'est le Conseil de Paris qui détient les pouvoirs de décision dans notre ville et ce, pour l'ensemble de son territoire.

S'agissant maintenant de notre Conseil, dont le rôle est donc consultatif, sa composition aujourd'hui en témoigne. Les électeurs ont placé en premier, la liste de droite dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement. L'amplification du mode de scrutin en usage lui donne donc une majorité large dans notre assemblée. En conséquence, les conseillers d'arrondissement de gauche s'abstiendront pour la désignation du Maire du 15<sup>ème</sup> et de ses adjoints car il ne s'agit ici, que de tirer les conclusions d'un scrutin qui vient d'avoir lieu. Je passerai donc sur les comportements douteux dans des bureaux de vote lors du premier tour (manifestations diverses parmi le public),-quelle preuve de démocratie ! -.

**Claude BARRIER** : S'il vous plait le public ne doit pas manifester.

**Claude DARGENT** : Il me semble, oui, Monsieur le Président de séance, vous avez le droit de police dans cette assemblée. Je passerai donc, je le disais, sur des comportements douteux dans les bureaux de vote lors du premier tour ; ces comportements font l'objet d'un recours qui n'est pas de notre fait, dont nous avons reçu communication, via le Tribunal Administratif. Nous venons donc d'être avisés, mais ce recours porte d'abord sur l'issue du premier tour.

Je passerai également sur les conditions de fusion entre deux listes de droite, d'entre deux tours, qui, aux dires mêmes d'acteurs politiques importants du 15<sup>ème</sup> arrondissement et qui se réclament de la droite n'honorent pas la démocratie.

Il faut enfin souligner combien la majorité conservatrice dans le 15<sup>ème</sup> s'est une fois de plus affaiblie, les 9 et 16 mars derniers.

Je terminerai par ce petit rappel historique. En 1977, la gauche n'avait pas de représentants dans notre assemblée. En 1988, elle obtient deux sièges de conseillers de Paris dans le 15<sup>ème</sup>, grâce à quelques dizaines de voix. En 1995, elle conforte son avance. En 2001, la gauche obtient pour la première fois un deuxième tour dans le 15<sup>ème</sup>, elle dépasse 41% des voix, elle gagne un troisième siège de conseiller de Paris et deux sièges de conseillers d'arrondissement. Enfin en 2008, la composition de cette assemblée en témoigne, jamais la gauche n'y a été aussi nombreuse. Nous venons en effet d'obtenir un quatrième siège de Conseiller de Paris et, de plus, deux sièges de conseillers d'arrondissement supplémentaires. Il faut dire que la liste conduite par Anne HIDALGO a obtenu 47,3 % des voix et qu'elle se trouve majoritaire dans un tiers des bureaux de vote de cet arrondissement. Franchement, si je siégeais sur les bancs de droite dans cette assemblée, l'histoire électorale récente de notre arrondissement me rendrait inquiet pour l'avenir. Mais, dans l'immédiat en tout cas, il ne faudra pas oublier dans cette mandature que désormais, sur deux électeurs du 15<sup>ème</sup>, l'un vote à droite, et l'autre vote à gauche. Tous ceux qui nous ont accordé leur confiance peuvent en être assurés. Nous aurons à cœur de faire respecter ici ce nouveau rapport de force électoral. Après les 9 et 16 mars 2008, rien ne peut plus être comme avant dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

Je vous remercie.

**Claude BARRIER** : Monsieur Gérard d'ABOVILLE.

**Gérard d'ABOVILLE** : Monsieur le Président, je ne peux pas laisser passer de tels propos, Monsieur DARGENT nous a dit que les conditions de fusion que nous avons connues au deuxième tour, n'honoraient pas la démocratie.

Je pense au contraire que ces conditions de fusion sont exactement l'expression de la démocratie et je crois que les propos de Monsieur DARGENT, eux, n'honorent ni celui qui les a prononcés, ni sa conception de la démocratie.

**Gilles ALAYRAC** : Monsieur le Président, les électeurs du 15<sup>ème</sup> arrondissement ont été une majorité à accorder à votre liste leur confiance pour les six ans qui viennent. Les élus radicaux de gauche qui soutenaient la candidature de Bertrand DELANOE et d'Anne HIDALGO se rangent naturellement au verdict des urnes. Madame Marie-Hélène PIETRANICO et moi-même voteront blanc mais nous adressons par anticipation nos félicitations républicaines à celui qui sera élu Maire du 15<sup>ème</sup> arrondissement et nos vœux de réussite à l'équipe qui le soutiendra. Il sera le Maire de tous les habitants. Nous sommes ici au service des habitants du 15<sup>ème</sup> arrondissement. Nous devons tous nous montrer dignes de leur confiance. Nous devons tous être accessibles et à leur écoute. Faisons également en sorte que nos débats, en particulier dans cette enceinte démocratique, soient emprunts de respect et de tolérance. Nous avons tous à y gagner mais surtout mettons maintenant nos actes en conformité avec nos paroles.

Faisons donc mentir la maxime de Georges Clémenceau qui disait : « on ne ment jamais autant qu'avant les élections, que pendant la guerre et qu'après la chasse » et maintenant, mes chers collègues, mettons-nous tous au travail, au service des habitants du 15<sup>ème</sup> arrondissement.

- - - <> - - -

## **1- XV/2008/021 – Election du Maire**

**Claude Barrier** : Nous allons passer maintenant aux votes. Des bulletins de vote au nom du candidat vont vous être distribués. Les gens viendront voter à côté de moi, sur appel nominal.

Je tiens à signaler qu'il y a deux pouvoirs : Mathieu BLIN a donné son pouvoir à Monsieur Claude DARGENT, et Madame Véronique SANDOVAL a donné son pouvoir à Madame Anne HIDALGO.

Les deux scrutateurs sont Anne-Charlotte BUFFETEAU et Philippe MOURICOU.

J'appelle donc pour voter Monsieur Gilles ALAYRAC, Monsieur José BAGHDAD, Monsieur Claude BARRIER, Madame Catherine BESSIS, Madame Pascale BLADIER-CHASSAIGNE, Monsieur Mathieu BLIN pour Monsieur DARGENT, Monsieur Jean-Marc BOULENGER de HAUTECLOCQUE, Madame Catherine BRUNO, Madame Anne-Charlotte BUFFETEAU, Monsieur Grégory CANAL, Madame Sylvie CEYRAC, Monsieur Pierre CHARON, Madame Joëlle CHERIOUX, Monsieur Guy COUDERT, Monsieur Daniel-Georges COURTOIS, Monsieur Gérard d'ABOVILLE, Monsieur Claude DARGENT, Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Madame Agnès de FRESSENEL, Madame Pascale de ZORDI, Monsieur Jean-Raymond DELMAS, Monsieur Alain DESTREM, Madame Louisa FERHAT, Monsieur Vincent FLOUQUET, Madame Ghislène FONLLADOSA, Monsieur Gérard GAYET, Madame Valérie GIOVANNUCCI, Monsieur Philippe GOUJON, Madame Anne HIDALGO, Monsieur Jean-Manuel HUE, Madame Fatima LALEM, Monsieur Jean-François LAMOUR, Monsieur Franck LEFEVRE, Monsieur Jérôme LORIAU, Madame Corinne LUCAS, Monsieur Grégoire LUCAS, Madame MACE de LEPINAY, Madame Françoise MALASSIS, Madame Jacqueline MALHERBE, Madame Catherine MARGUERITTE, Monsieur Hubert MARTINEZ, Monsieur Jean-Baptiste MENGUY, Monsieur Philippe MOURICOU, Madame Marie-Hélène

PIETRANICO, Madame Géraldine POIRault-GAUVIN, Monsieur Fabrice ROUSSEAU, Madame Isabelle ROY, Madame Véronique SANDOVAL pouvoir à Madame HIDALGO, Monsieur Gérard SARRACANI, Madame Anne TACHENE et Madame Marie TOUBIANA.

Les scrutateurs vont maintenant procéder au dépouillement.

**Claude BARRIER** : Voici les résultats :

Nombre de votants :	51
Bulletins blancs et nuls :	12
Suffrages exprimés :	39
Majorité absolue :	20

Philippe GOUJON a obtenu 39 voix.

J'invite Monsieur Philippe GOUJON à venir prendre place à la présidence de notre assemblée et je le félicite.

(Applaudissements)

- - - <> - - -

**Monsieur le Maire** : Mes chers Collègues, je remercie bien évidemment tout d'abord notre collègue Claude BARRIER, notre doyen d'âge, pour son discours plein de sagesse, ses paroles de bon sens.

Le quinzième, oui, peut s'enorgueillir de compter en son sein des personnalités telles que lui qui font honneur à leur profession, à l'engagement citoyen et à leur quartier et qui sont enracinées dans notre arrondissement depuis plus d'un demi-siècle.

Je voudrais adresser mes sincères félicitations à tous les Elus, quels que soient les bancs sur lesquels ils siègent. Je tâcherai d'être le plus à l'écoute possible et ma porte sera bien sûr toujours ouverte à chacun et vous le comprendrez, plus particulièrement aux nouveaux.

Un salut particulier également à Jean-François LAMOUR, l'autre Député du 15<sup>ème</sup> que je félicite à mon tour de son élection comme Président du groupe UMP, ce matin à l'Hôtel de Ville, élection qui permettra sans doute à l'opposition, dans notre conseil de Paris, de donner une excellente image. Merci aussi bien sûr à Alain DESTREM, le Président du Groupe auquel j'appartiens et à Catherine BRUNO, Président du nouveau centre. Je les félicite tous les deux pour leur élection et pour avoir présenté ma candidature.

Remercions et rendons également hommage pour leur travail et leur engagement à tous ceux qui, nous ayant précédé, n'appartiennent plus désormais à notre assemblée. Pour ce qui me concerne plus personnellement, vous devinez mon émotion d'être installé sur ce siège alors que je suis entré dans ce conseil en 1983 comme benjamin. Voilà, ça donne des espoirs à celle qui est en face de moi.

Permettez-moi aussi de citer trois Elus qui ont beaucoup, beaucoup compté pour moi et m'ont tant apporté : Edouard BALLADUR bien sûr, mais aussi Nicole de HAUTECLOCQUE, et Jean CHERIOUX, présent parmi nous et que je remercie d'être ici cet après-midi.

Nous venons donc de participer à une campagne électorale au cours de laquelle chacun a pu exprimer ses convictions dans le cadre d'un débat démocratique, parfois vif il est vrai, mais qui nous a permis, réellement, de présenter de façon claire et précise, nos projets.

C'est très certainement ce que voulaient nos électeurs qui ont ainsi choisi en toute connaissance de cause et le résultat a abouti, comme chacun le sait, à la reconduction des majorités sortantes du Conseil de Paris, comme de notre Conseil d'arrondissement. Aujourd'hui, le temps de la campagne est clos et les Parisiens attendent de nous la prise en compte de ces résultats et des engagements pris devant eux.

Dans le 15<sup>ème</sup>, la légitimité des urnes conférée au Maire d'arrondissement n'est pas moindre bien sûr que celle du Maire de Paris. Je peux affirmer sans crainte d'être démenti que notre volonté commune est d'œuvrer dans le seul intérêt des habitants du 15<sup>ème</sup>. Mettons donc ces six prochaines années à profit pour améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens et conscient de cette charge qui m'incombe au premier chef, je m'engage à être le Maire de tous les habitants, et à ce qu'aucun quartier ne soit délaissé. Etre le Maire de tous au service de chacun m'impose de coopérer avec l'Hôtel de Ville pour tout ce qui peut recueillir l'accord constructif, plutôt que de s'opposer dans des affrontements trop souvent stériles.

Et c'est animé par cet état d'esprit que je propose un pacte de mandature au service de tous les habitants du 15<sup>ème</sup>. Il nous appartient en effet je crois, d'unir nos efforts pour aboutir à la réalisation de projets que les uns et les autres avons proposés de façon parfois proche, parce qu'au delà des clivages partisans, ils serviront le mieux les intérêts de nos concitoyens. Quelques exemples : ainsi la restructuration de l'urbanisme vieillissant de plusieurs quartiers du 15<sup>ème</sup> que nous connaissons bien tous ici, représente une absolue nécessité que j'espère vous pourrez prendre en compte Madame, en votre qualité de première adjointe chargée de l'urbanisme et de l'architecture.

Concernant le logement social, dans la continuité des majorités précédentes et conscients des immenses besoins qui ne sont pas encore satisfaits, nous ne serons pas un frein ; surtout comme l'a annoncé le Maire de Paris dans son discours d'investiture, un tiers sera consacré dans notre arrondissement comme dans les autres aux familles appartenant aux classes intermédiaires et les très nombreux habitants du 15<sup>ème</sup> en attente d'un logement sont privilégiés dans l'attribution. Ce sera d'ailleurs certainement l'un des rôles de la commission pluraliste et transparente que nous appelons de nos vœux depuis des années et qui verra le jour rapidement, que d'y veiller.

Autre engagement fort de cette campagne auquel tous, je crois, nous avons l'intention de consacrer ce mandat, celui de faire du 15<sup>ème</sup> un éco-arrondissement. Faisons à ce titre de la ZAC Boucicaut, comme ce qui est prévu aux Batignolles, une éco-ZAC. Réalisons les projets tant attendus de la coulée verte, sur la petite ceinture ferroviaire et de la promenade continue sur les berges de la Seine. Nous avons tous réclamé des lignes de minibus électriques -je vois Jean-François LAMOUR qui opine du chef- dites de traverse, pour mieux desservir les quartiers. Faisons aussi bien que les 18<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements. Dans le cadre de la mise en application du plan climat que nous avons tous adopté et qui s'impose comme une ardente obligation, une meilleure isolation thermique de l'habitat et des économies d'énergie devront permettre de lutter plus efficacement contre les gaz à effet de serre.

Concernant la propreté, thème récurrent dans cette campagne, et sur lequel le Maire de Paris lui-même, très honnêtement, avouait des insuffisances, ne serait-elle pas aussi une priorité de notre action ? Je vous suggérerai d'installer des correspondants de terrain pour veiller au quotidien à la propreté dans chaque quartier, dans chaque rue.

Faire du 15<sup>ème</sup> un arrondissement plus solidaire et plus convivial est au cœur de notre engagement. Je pense en particulier, aux grands besoins de regain culturel de notre arrondissement que nous avons tous souligné, comme il y a le 104 Aubervilliers, pourquoi n'y aurait-il pas le 106 Brancion ? Merci Ghislène FONLLADOSA. Développer le dynamisme culturel de notre arrondissement demandera une augmentation des crédits prévus à l'état spécial mais aussi l'implantation d'un second conservatoire au nord de l'arrondissement, comme il nous faudrait aussi nous mobiliser pour encourager le cinéma dans un arrondissement qui a perdu trop de salles récemment. Construire un collège

supplémentaire, ouvrir de nouvelles places en crèche aux horaires élargis, concevoir un grand pôle gériatrique sur le site de l'hôpital Saint-Michel, autant d'objectifs et d'ambitions qui pourraient nous être communs et qui renforceraient la politique familiale et sociale dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement.

Le développement économique, l'emploi, le maintien de la diversité commerciale, même s'ils ne rentrent pas directement dans notre champ de compétences, doivent néanmoins faire l'objet d'initiatives audacieuses avec tous les partenaires concernés.

Gérer dans le dialogue et l'écoute sera ma ligne de conduite et celle de l'équipe municipale afin d'œuvrer pour une meilleure et indispensable démocratie de proximité. Je veux donner aux habitants du 15<sup>ème</sup> une réelle influence sur la conduite des grands projets quand cela sera possible et nécessaire, en organisant des consultations locales, car qui mieux que les résidents, savent ce qui est utile et bénéfique pour leur quartier.

Je serai aidé en ce sens par la mise en place d'un grand conseil et de commissions extra municipales qui donneront aux citoyens et aux personnalités qualifiées qui veulent s'impliquer dans la vie locale, la possibilité d'éclairer les choix de l'équipe municipale et permettront de mieux associer les habitants au processus de décisions qui les concernent.

Dans cette même optique, le rôle et les moyens des conseils de quartier devront être réévalués et en ce sens, je me suis réjoui d'entendre le Maire de Paris, le jour de son élection, annoncer qu'il renforcerait les moyens mis à la disposition des Maires d'arrondissement. Il est indispensable que nous tirions enfin les enseignements de la loi PML de 1982 et que notamment, les Maires d'arrondissement soient les véritables maîtres d'œuvre pour toutes les politiques de proximité appliquées localement. C'est ce qu'attendent, ne vous y trompez pas, nos concitoyens qui savent qu'ainsi, leurs préoccupations seront mieux prises en compte et traitées à la fois plus rapidement et plus efficacement.

Voilà mes chers collègues, les principaux axes du pacte que je vous propose dans un esprit d'ouverture, vous l'aurez compris et d'efficacité afin d'engager l'action de renouveau dont notre arrondissement a besoin ; j'irai même plus loin en demandant que le 15<sup>ème</sup> soit pilote pour entreprendre des actions et des projets innovants. Je ne serai pas le Maire d'une opposition systématique. Bien au contraire, je veux sortir d'une simple gestion de l'acquis et obtenir le meilleur pour notre arrondissement.

J'appelle le Maire de Paris à engager une véritable concertation dès à présent avec tous les Maires d'arrondissement, quelle que soit leur appartenance, ce qui n'a pas toujours été le cas dans la mandature passée, mais il s'agit aujourd'hui non pas de la continuité d'une mandature ancienne, mais d'une nouvelle mandature. Nous avons suffisamment de motifs, je le crois mes chers amis, et les débats qui ont précédé en ont donné un aperçu, nous avons suffisamment de motifs pour nous opposer, qu'il s'agisse de fiscalité, de la maîtrise de la dépense publique, de la politique des déplacements, pour ne citer que ces thèmes, pour aller ensemble dans le même sens, lorsque c'est l'intérêt du 15<sup>ème</sup> qui le commande.

Dans le respect de nos différences et je salue aussi les deux orateurs de gauche qui se sont exprimés avant moi, Claude DARGENT et Gilles ALAYRAC, dans le respect de nos différences et en laissant toute sa place au débat fécond et je sais qu'il sera fécond ici, dans toute démocratie, unissons nos efforts à chaque fois que ce sera possible et utile pour mieux accomplir la mission que viennent de nous confier les électeurs, servir le 15<sup>ème</sup>, tel doit être notre mot d'ordre.

Merci encore de m'accorder votre confiance, à la majorité en tout cas qui m'a élu à l'unanimité de ses voix et de ses membres ; croyez bien que je mesure l'importance tout comme l'ampleur de la tâche ; partageons ensemble cette mission pour les six années à venir.



- - - <> - - -

## **2- XV/2008/022 – Détermination du nombre d'Adjoints**

**Monsieur le Maire** : S'il n'y a pas de demande de prise de parole, mes chers collègues, l'ordre du jour appelle l'élection des Adjoints après avoir voté à main levée, si vous l'acceptez, sur le nombre d'adjoints qu'il y a lieu d'élire.

Dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement, le nombre d'Elus est tel, nous sommes cinquante et un, que le nombre d'Adjoints peut réglementairement aller jusqu'au nombre de 20, ce qui était déjà le cas sous la précédente mandature. Je vous propose donc de décider par un vote à main levée, si vous l'acceptez, de l'élection de 20 Adjoints. Je mets donc aux voix cette proposition. Qui est pour l'adoption ? Qui est contre ? Qui s'abstient ou ne prend pas part au vote ?

La proposition d'élire 20 adjoints pour notre arrondissement est donc adoptée.

- - - <> - - -

## **3- XV/2008/023 – Election des Adjoints**

**Monsieur le Maire** : Nous passons donc désormais à l'élection des Adjoints en vertu de l'article L 2122-7-2 du code des collectivités territoriales qui prévoit, je cite : « les Adjoints sont élus au scrutin de liste, à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un ».

Voici la liste des candidats au poste d'Adjoint au Maire du 15<sup>ème</sup> telle que je vous la sou mets, dans l'ordre :

**1<sup>er</sup> Adjoint** : Claire de CLERMONT TONNERRE.

**2<sup>ème</sup> Adjoint** : Grégoire LUCAS

**3<sup>ème</sup> Adjoint** : Ghislène FONLLADOSA

**4<sup>ème</sup> Adjoint** : Jean-Raymond DELMAS

**5<sup>ème</sup> Adjoint** : Sylvie CEYRAC

**6<sup>ème</sup> Adjoint** : Grégory CANAL

**7<sup>ème</sup> Adjoint** : Pascale BLADIER-CHASSAIGNE

**8<sup>ème</sup> Adjoint** : Jean-Manuel HUE

**9<sup>ème</sup> Adjoint** : Agnès de FRESSENEL

**10<sup>ème</sup> Adjoint** : Franck LEFEVRE

**11<sup>ème</sup> Adjoint** : Françoise MALASSIS

**12<sup>ème</sup> Adjoint** : Gérard GAYET

**13<sup>ème</sup> Adjoint** : Anne-Charlotte BUFFETEAU

- 14<sup>ème</sup> Adjoint :** Gérard SARRACANI  
**15<sup>ème</sup> Adjoint :** Louisa FERHAT  
**16<sup>ème</sup> Adjoint :** Jérôme LORIAU  
**17<sup>ème</sup> Adjoint :** Marie TOUBIANA  
**18<sup>ème</sup> Adjoint :** Jean-Marc BOULENGER de HAUTECLOCQUE  
**19<sup>ème</sup> Adjoint :** Jacqueline MALHERBE  
**20<sup>ème</sup> Adjoint :** Hubert MARTINEZ

J'appelle la reconstitution du bureau pour l'élection.

Merci aux scrutateurs de rejoindre leur emplacement.

Si le bureau d'âge est constitué, je vais faire l'appel.

Nous allons donc procéder à l'élection des Adjoints.

Je vais vous appeler, vous vous déplacez vers l'urne, éventuellement l'isoloir. :

Gilles ALAYRAC, José BAGHDAD, Claude BARRIER, Catherine BESSIS, Pascale BLADIER-CHASSAIGNE, Mathieu BLIN -pouvoir de Claude DARGENT-, Jean-Marc BOULENGER de HAUTECLOCQUE, Catherine BRUNO, Anne-Charlotte BUFFETEAU, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Pierre CHARON, Joëlle CHERIOUX, Guy COUDERT, Daniel-Georges COURTOIS, Gérard d'ABOVILLE, Claude DARGENT, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Agnès de FRESSENEL, Pascale de ZORDI, Jean-Raymond DELMAS, Alain DESTREM, Louisa FERHAT, Vincent FLOUQUET, Ghislène FONLLADOSA, Gérard GAYET, Valérie GIOVANNUCCI, Philippe GOUJON, Anne HIDALGO, Jean-Manuel HUE, Fatima LALEM, Jean-François LAMOUR, Franck LEFEVRE, Jérôme LORIAU, Corinne LUCAS, Grégoire LUCAS, Hélène MACÉ de LEPINAY, Françoise MALASSIS, Jacqueline MALHERBE, Catherine MARGUERITTE, Hubert MARTINEZ, Jean-Baptiste MENGUY, Philippe MOURICOU, Marie-Hélène PIETRANICO, Géraldine POIRAUULT-GAUVIN, Fabrice ROUSSEAU, Isabelle ROY, Véronique SANDOVAL -pouvoir Anne HIDALGO-, Gérard SARRACANI, Anne TACHENE, Marie TOUBIANA.

Quelqu'un demande-t-il encore à voter ?

Bien, le scrutin est clos.

Nous allons procéder au dépouillement.

Je vais maintenant annoncer le résultat de l'élection des Adjoints au Maire du 15<sup>ème</sup>. :

Nombre de votants :	51
Bulletins blancs et nuls :	12
Suffrages exprimés :	39
Majorité absolue :	20

La liste des adjoints présentée a obtenu 39 voix.

Je félicite les Adjointes pour leur brillante élection et maintenant je vais vous annoncer les délégations de ces Adjointes, que je serai amené à prendre par décision dès la fin de l'après-midi puisque ces Adjointes entreront en fonction à partir de maintenant dès que les arrêtés seront signés par le Maire :

- 1<sup>er</sup> Adjoint** chargé du développement durable :  
**Claire de CLERMONT-TONNERRE,**
- 2<sup>ème</sup> Adjoint** chargé du développement économique, de l'emploi et des professions libérales :  
**Grégoire LUCAS**
- 3<sup>ème</sup> Adjoint** chargé de la culture, du patrimoine et des nouvelles technologies, de l'information et de la communication :  
**Ghislène FONLLADOSA,**
- 4<sup>ème</sup> Adjoint** chargé de la propreté :  
**Jean-Raymond DELMAS,**
- 5<sup>ème</sup> Adjoint** chargé de la solidarité, de la famille , de la lutte contre l'exclusion et des personnes en situation de handicap :  
**Sylvie CEYRAC**
- 6<sup>ème</sup> Adjoint** chargé des conseils de quartier :  
**Grégory CANAL**
- 7<sup>ème</sup> Adjoint** chargé des conseils de quartier :  
**Pascale BLADIER-CHASSAIGNE**
- 8<sup>ème</sup> Adjoint** chargé de la mémoire, du monde combattant, de la citoyenneté, de l'intégration et des grandes causes nationales :  
**Jean-Manuel HUE**
- 9<sup>ème</sup> Adjoint** chargé de l'enseignement secondaire et des universités :  
**Agnès de FRESSENEL**
- 10<sup>ème</sup> Adjoint** chargé des déplacements et de la voirie :  
**Franck LEFEVRE**
- 11<sup>ème</sup> Adjoint** chargé de la petite enfance :  
**Françoise MALASSIS**
- 12<sup>ème</sup> Adjoint** chargé du commerce, de l'artisanat et des métiers d'art :  
**Gérard GAYET**
- 13<sup>ème</sup> Adjoint** chargé des conseils de quartier :  
**Anne-Charlotte BUFFETEAU**
- 14<sup>ème</sup> Adjoint** chargé de la vie associative et du CICA :  
**Gérard SARRACANI**
- 15<sup>ème</sup> Adjoint** chargé des conseils de quartier :  
**Louisa FERHAT**
- 16<sup>ème</sup> Adjoint** chargé de la jeunesse, des sports et de la santé:  
**Jérôme LORIAU**

- 17<sup>ème</sup> Adjoint** chargé des espaces verts et du cadre de vie :  
**Marie TOUBIANA**
- 18<sup>ème</sup> Adjoint** chargé des conseils de quartier :  
**Jean-Marc BOULENGER de HAUTECLOCQUE**
- 19<sup>ème</sup> Adjoint** chargé de l'enseignement primaire et des activités péri-scolaires :  
**Jacqueline MALHERBE**
- 20<sup>ème</sup> Adjoint** chargé de la tranquillité publique :  
**Hubert MARTINEZ**

Je précise aussi que dans ce Conseil, bien sûr, chacun des membres de la majorité sera appelé à avoir une délégation. Donc chaque Conseiller de Paris et chaque Conseiller d'arrondissement aura une délégation pour seconder, soit le Maire de l'arrondissement, soit un Adjoint.

Ces délégations seront portées à votre connaissance lors de notre prochain Conseil d'arrondissement qui aura lieu le lundi 14 avril à 18 heures puisque le Conseil de Paris se réunira le lundi 21 avril et le mardi 22 avril.

Il me reste à remercier le Directeur Général des services Monsieur FOISEL ainsi que toute son équipe qui ont aidé au bon déroulement de cette première réunion ainsi que tous les personnels de la Mairie, bien sûr, à travers leur personne et je vous invite, en signe de joyeux événement, à un vin d'honneur qui sera servi dans le salon d'attente de la salle des mariages auquel tous les Elus sont invités ainsi que le public qui nous a fait l'amitié de sa présence.

Merci à toutes et à tous et au travail.

La séance est levée à 16 heures 15.

**Le Maire du XV<sup>ème</sup> arrondissement**

**Philippe GOUJON**  
**Député de Paris**